



LA LETTRE DE LA CCI

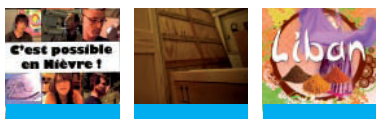
N° 213 | 4^{ème} trimestre 2009 | Revue trimestrielle de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre



ZOOM

Maddes, caisserie d'art à La Charité- sur-Loire





Maddes, caisserie d'art



Implanté principalement à La Charité-sur-Loire, le Groupe Maddes qui regroupe les filiales Eon et Terre et Bois, développe entre autres, une activité originale : la fabrication d'emballages recyclables destinés au transport des œuvres d'art. Il dispose par ailleurs d'importantes capacités de stockage dans des bâtiments de 4 000 m² et sur un parc de 5 hectares, pour entreposer les produits de ses clients industriels avant la mise en caisse, l'emballage et l'expédition



s'amplifiant - ils trouvent en Maddes Eon, l'entité qui sait récupérer les caisses de retour d'exposition et les reconvertir.

"Nous sommes des sous-traitants du secteur de l'emballage. Toutes nos caisses

sont faites aux dimensions des œuvres d'art contenues. Nous réalisons du sur-mesure uniquement et quatre heures de travail sont nécessaires à la préparation de chacune d'entre elles dont le poids varie de 300 à 400 kilos. Véritables écrins, elles gardent les œuvres d'art à l'abri des contraintes climatiques afin de les prévenir des chocs thermiques" explique Daniel Esbert, dirigeant de Maddes.

Après avoir effectué un tour complet d'une année et avoir été stockées dans les musées, ces caisses reviennent à leur point de départ pour un recyclage ou une destruction intelligente.

La société réalise aussi, par la technique de l'inertage, la mise à l'abri sous housse ou sac étanche de produits

industriels destinés à l'exportation. De l'azote pour chasser l'oxygène y est injecté. Pas de point de rouille car la vapeur d'eau en est chassée. Ce qui permet de conserver équipements et pièces détachées sans oxydation, pendant des durées exceptionnelles, répondant ainsi aux contraintes



© C. Deschanel

Daniel Esbert, Dirigeant de Maddes

Ingénieur de formation Supélec, en automatisation et titulaire d'un MBA de l'Université de Chicago, Daniel Esbert s'est consacré aux USA, à la recherche d'industriels américains souhaitant s'implanter en France, dans le cadre de l'aménagement du territoire. Puis il a travaillé pour plusieurs sociétés d'informatique en Allemagne et en France et principalement pour IBM, où il était en charge des NTIC, de la veille intelligente avant de créer la Société Maddes pour faire l'acquisition de l'entreprise Eon.

Acquise en 2004, la société Eon, une entreprise établie depuis de nombreuses années dans le Nivernais et dotée de deux unités de production, est dédiée à la fabrication de caisses en bois, en contreplaqué ou en carton, de tourets et de containers adaptés aux transports terrestres, maritimes ou aériens.

Elle conçoit et réalise des caisses et emballages spécifiques pour le transport et le stockage des œuvres d'art pour les collections privées, les musées. Elle assure également la prestation d'emballage aux sociétés industrielles exportatrices, locales ou régionales. En cours de certification ISO 9001-2000 et 14001, elle est membre agréé du Syndicat de l'Emballage et de la

Logistique Associée et possède le label de Caisserie d'Art et d'Industrie. Sa réactivité et sa capacité à fournir dans des délais brefs, à savoir sous 24 heures, des caisses sur mesure est exemplaire.

Les donneurs d'ordre dans le domaine du "Fine Art" et leurs principaux clients, les musées nationaux, exigent des caisses neuves pour un transport de qualité des œuvres d'art. La réglementation sur le traitement des déchets bois - et en particulier sur la destruction ou la reconversion des caisses d'emballage

imposées aux fabricants de produits industriels ou d'armement destinés aux Pays du Golfe en particulier.

Rapatrifiant son site Parisien à la Charité-sur-Loire, la Société Maddes s'est installée en 2006 sur la Zone d'activité des Bertranges, avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays Charitois, dans un bâtiment industriel de 2200 m² et deux hangars de 1600 m² chacun, sur un terrain d'une superficie totale de 5 hectares.

Toujours aidée par la communauté de communes, la société a investi, début 2008, dans le traitement phytosanitaire des bois utilisés dans la production de caisses, conditions impératives pour l'exportation, en installant sur son site, une plate-forme de séchage et

de traitement phytosanitaire pour ses besoins propres et celui des industries de la première et deuxième transformation du bois (palettes, bois d'emballage, de charpente, de construction) qui le souhaiteraient.

Par ailleurs et grâce à ses importantes capacités logistiques et de stockage, Maddes Eon accueille sur ses terrains, au sein de ses locaux et entrepôts, des entreprises nouvelles dans les activités connexes de la filière bois, telles que la peinture, le vernissage de produits finis, le rabotage industriel de bois traité. S'ouvrant alors à une nouvelle clientèle d'artisans et de particuliers en proposant, au meilleur coût, les bois et contreplaqués de son

parc, ainsi que les chutes, en vrac, de sa production.



© C. Deschanel

Maddes en chiffres

Personnel : 25 employés

CA 2008 : 3 250 000 €

Caisses de musées produites : 7 000 / an

Caisses industrielles produites : 50 000 / an



© C. Deschanel

à savoir ...



- Le groupe Maddes, avec Terre et Bois a complété en septembre dernier, son négoce de bois et panneaux dérivés en proposant toute la gamme de produits "Vivre au grand air" produite par ses compagnons à la Charité-sur-Loire et par ses partenaires Européens.

www.maddes.fr



- Chaque mètre cube d'un arbre sur pied piège un peu plus d'une tonne de dioxyde de carbone (CO₂), renvoie l'oxygène dans l'atmosphère et stocke 270 kg de carbone. Le bois utilisé continue de stocker ce carbone et l'arbre, replanté pour le remplacer, reproduira le même cycle.

Une forêt ne peut retenir le CO₂ et produire de l'oxygène que si elle est gérée et exploitée. Les arbres non exploités correctement se décomposent en mourant tout en libérant alors le CO₂ stocké.

Le bois est le matériau qui nécessite le moins d'énergie pour être traité et transporté. Pour produire un kilo de bois il faut cinq fois moins d'énergie que pour produire un kilo de béton, soixante fois moins que pour un kilo d'acier, cent trente fois moins que pour un kilo d'aluminium.